

**Budget fédéral 2016 : des modifications aux fonds constitués en société
entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2016**

Lévis, le 4 avril 2016 – À l’occasion du dépôt du budget fédéral du 22 mars 2016, le ministre des Finances du Canada a annoncé sa décision de mettre fin à l’un des avantages des fonds constitués en société.

Ainsi, à partir du 1^{er} octobre 2016, les investisseurs qui détiennent des actions d’une société de placement à capital variable (ou fonds de placements constitués en société) ne pourront plus échanger des actions d’une catégorie contre des actions d’une autre catégorie de la même société sans déclencher de gain en capital. Cet échange d’actions sera alors considéré comme une disposition à la juste valeur marchande.

Il convient de souligner que le virement entre les catégories d’actions d’un même fonds ne sera pas assujéti aux modifications décrites ci-haut.

Cela dit, les fonds constitués en société conservent d’autres avantages, telle que la mise en commun des revenus et des dépenses de tous les fonds détenus dans la société, ce qui permet la distribution de dividendes canadiens et de gain en capital.

Fonds constitués en société de Desjardins Société de placement

- Catégorie de société Desjardins Marché monétaire
- Catégorie de société Desjardins Croissance de dividendes
- Catégorie de société Desjardins Actions canadiennes de revenu
- Catégorie de société Desjardins IBrix Actions canadiennes à dividendes élevés
- Catégorie de société Desjardins IBrix Focus actions canadiennes
- Catégorie de société Desjardins Actions canadiennes valeur
- Catégorie de société Desjardins Actions canadiennes croissance
- Catégorie de société Desjardins Actions américaines croissance
- Catégorie de société Desjardins Actions outre-mer croissance
- Catégorie de société Desjardins Actions mondiales croissance
- Catégorie de société Desjardins Actions mondiales petite capitalisation
- Catégorie de société Desjardins Opportunités des marchés émergents

Solutions de placement de Desjardins Société de placement

- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée
- Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance maximale

Les épargnants qui détiennent des fonds constitués en société de Desjardins sont invités à communiquer avec leur conseiller avant le 1^{er} octobre pour obtenir toute l'information sur l'incidence des changements prévus et sur les options qui s'offrent à eux.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 248,1 milliards de dollars. Il figure parmi les Employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme l'institution bancaire la plus solide en Amérique du Nord par l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

- 30 -

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Richard Lacasse

418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163

media@desjardins.com